

# Si vous aimez la forêt, utilisez du bois suisse!

## La sylviculture... un art au service de la forêt et de la société

Pascal Junod

La sylviculture représente un domaine de la production dite primaire qui dispense multitude de biens renouvelables et de services généraux (ceux-ci ont largement été évoqués dans les trois premiers articles de cette série). En s'inspirant de Schütz (1990), on peut définir la *sylviculture* comme un art, dont les fondements reposent sur les sciences naturelles et dont le dessein est de guider l'évolution des forêts dans le sens voulu, en utilisant rationnellement ses forces naturelles.

Dans la mesure où les besoins exprimés par les sociétés à l'égard de la forêt divergent et évoluent dans le temps, il en résulte des formes assez différentes de sylviculture. En pays de Neuchâtel, nous pouvons nous féliciter aujourd'hui de la justesse des orientations prises par nos prédécesseurs qui, depuis les années 1880, ont su :

- ✓ choisir la voie d'une **sylviculture de qualité, proche de la nature, différenciée**;
- ✓ mettre en place, pour y parvenir, une organisation forestière décentralisée;
- ✓ développer l'infrastructure nécessaire;
- ✓ instaurer, en précurseur, la formation professionnelle des forestiers-bûcherons;
- ✓ établir les bases phytosociologiques indispensables à la connaissance des stations;
- ✓ bref, créer un instrument de gestion qui permit le succès, incontestable aujourd'hui, de la conversion de forêts régulières en **futaies mélangées, irrégulières**.

Ce succès jouit d'une notoriété qui déborde largement nos frontières. Dans les forêts jardinées\* de Couvet par exemple, c'est par centaines chaque année que des visiteurs du monde entier viennent admirer l'œuvre initiée il y a plus d'un siècle par l'éminent sylviculteur Henry Biolley, oeuvre qui s'inscrit pleinement dans les principes contemporains du développement durable et qui constitue un véritable monument sylvestre d'efficacité, de pérennité et de multifonctionnalité.

### L'art de soigner la forêt par la récolte régulière et respectueuse de son bois

Pour répondre aux attentes multiples et changeantes des citoyens envers la forêt, seule une **sylviculture polyvalente** saura tout à la fois : **canaliser** la production sur les arbres les plus prometteurs, **réguler** l'accroissement du bois, **éduquer** des peuplements robustes, **créer** une ambiance forestière propice au bien-être et **façonner** des structures variées offrant habitat et refuge à la faune et à la flore. Comme l'exprime le chapitre 5 du plan d'aménagement forestier cantonal : "*Notre sylviculture possède simultanément quatre partenaires: le propriétaire, le consommateur, le citoyen et la forêt elle-même; l'art sylvicole neuchâtelois permet tout à la fois au propriétaire de gérer son bien, de vendre ses produits, de garantir un service et de soutenir l'écosystème*".

L'exploitation de la ressource ligneuse, qui ne cesse de se renouveler, constitue un enjeu majeur sur les plans économique et écologique. En effet, les attermoissements d'exploitation peuvent compromettre la qualité du bois, le développement équilibré de la repousse, mais aussi péjorer certains aspects de la biodiversité. Tout l'art du sylviculteur consiste à doser la lumière. Il y parvient en procédant aux **martelages**, c'est-à-dire au marquage, individuel, des arbres destinés à être prélevés. Cette opération est un acte essentiel qui doit être accompli avec une attention soutenue, dans le respect des lois et des rythmes naturels de l'écosystème forestier. Les **soins à la jeune forêt** complètent les options prises lors des martelages, ils se

déroulent dans les stades juvéniles de la forêt, alors que s'élaborent chez les arbres les aspects de forme et de qualité. Ils permettent de concentrer les ressources et les forces productives de la nature (soleil, CO<sub>2</sub>, eau, sels minéraux) sur les tiges les plus vigoureuses et les mieux constituées.

### Un partenariat durable entre l'homme et la forêt

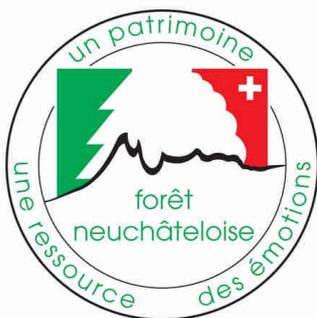
En limitant son intervention au strict nécessaire, en se montrant attentif à l'évolution de chacune des parties comme à l'équilibre global du système, l'homme accède à une véritable symbiose avec la forêt, profitable à notre société comme à l'environnement. Bien sûr qu'une telle gestion forestière basée sur une sylviculture qui considère chaque arbre individuellement, qui ne craint ni les mélanges, ni la complexité des structures, ni un certain « désordre », a un coût. Mais un coût parfaitement raisonnable en regard des aménités actuelles et des avantages à long terme, ainsi qu'à la grande marge d'action qu'elle offre aux générations futures. Loin d'être un luxe ou une spécialité obsolète, notre **sylviculture d'arbre**, au contraire, est une discipline de synthèse, reposant sur de solides bases d'économie globale et d'écologie qui entrent en résonance pour permettre de garantir un système d'échange réciproque et durable entre l'homme et la forêt.

Forêt jardinée = forêt qui se compose d'arbres de toutes tailles, appartenant à plusieurs espèces complémentaires.

Sources :

Schütz J.-Ph., 1990. *Sylviculture 1 principes d'éducation des forêts*, Presses polytechniques et universitaires romandes.

République et Canton de Neuchâtel, Département de la gestion du territoire, Service des forêts 2001: *Principes sylviculturaux*. Chapitre 5 du Plan d'aménagement forestier.



---

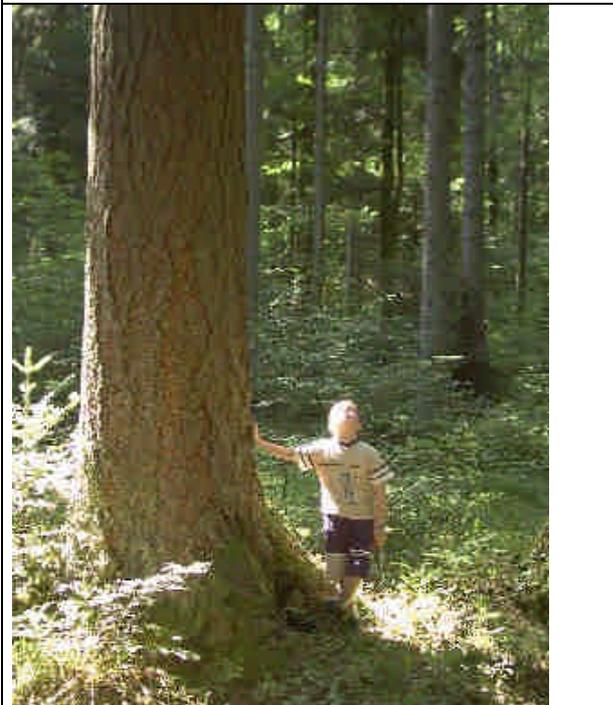
Economie forestière, un secteur sans délocalisations



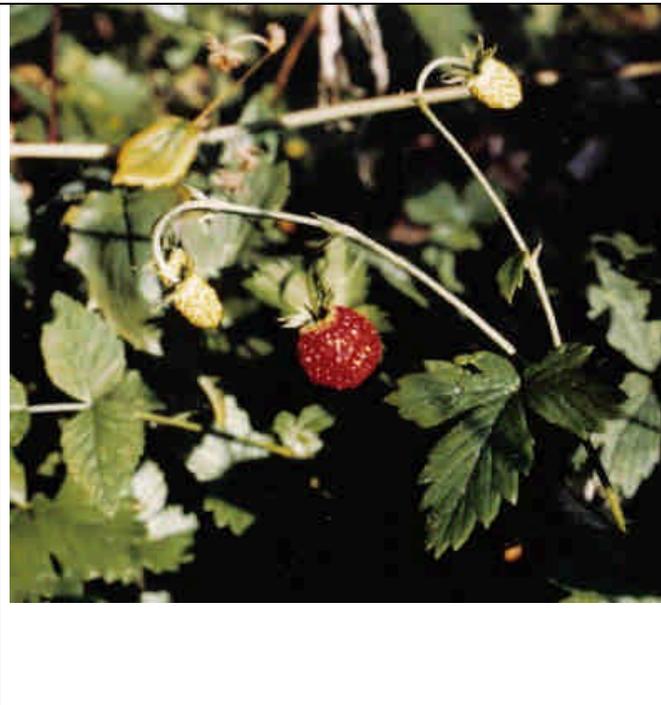
Récolte et cubage d'un hêtre de qualité supérieure. En devenant bois, cet arbre fournira du travail au bûcheron, au forestier de cantonnement, au transporteur, au scieur, au menuisier, ...



Forêt protectrice particulière dans les Gorges de l'Areuse. La présence d'un grand nombre de jeunes tiges, de souches hautes et de bois laissés en biais dans la pente protège la ligne CFF contre les chutes de pierres et l'érosion. L'aspect préventif du geste sylvicole est à souligner.



Une sylviculture diversifiée contribue à créer une ambiance forestière propice au bien-être des promeneurs et autres utilisateurs de la forêt.



Sans interventions sylvicoles variées, nos forêts de basse altitude seraient largement dominées par le hêtre, au détriment d'espèces plus exigeantes en lumière (telles que le fraisier sauvage).